

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 6 MAI 2019

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 6 mai 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-19-103

Réfection de la façade de l'entrepôt - rue Laval de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel Octroi du contrat

Considérant qu'un (1) entrepreneur a déposé une soumission, au montant de 27 364,05 \$ (taxes incluses) suite à un appel d'offres sur invitation, auprès de trois (3) entrepreneurs, concernant la réfection de la façade de l'entrepôt sur la rue Laval;

Considérant que la soumission a été jugée conforme aux devis par l'architecte Daniel Cournoyer dument mandaté dans ce dossier ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie le contrat à Construction Beaulieu & Bergeron Inc. pour la réfection de la façade de l'entrepôt de la rue Laval, au montant de 27 364,05 \$ (taxes incluses) le tout tel que soumis, pour l'ensemble des travaux, et ce, suite aux recommandations de l'architecte Daniel Cournoyer.

RECOMMANDATION CP-19-104

Projet de Réfection des rues Richelieu et Laval ainsi qu'une partie des rues Béatrice, Champlain Saint-Roch, du Fleuve et Élizabeth Programme de subvention PRIMEAU - Demande

Considérant que la firme de génie-conseil FNX Innov a été mandatée pour s'enquérir des programmes de subvention s'appliquant aux réfections des rues mentionnées en rubrique;

Considérant que ladite firme a ciblé le programme "PRIMEAU", en sus du programme "TECQ 2019-2022" qui pourrait s'appliquer au projet de réfection;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'Entamer le processus de demande de subvention au programme "PRIMEAU" pour les rues mentionnées en rubrique, en sus du programme "TECQ 2019-2022".

DE mandater Martin Valois, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionnée ci-dessus.

RECOMMANDATION CP-19-105

Propriétaire de la rue Bonin Stationnement terrain vacant Coin Bonin et Montcalm

Considérant que conformément à la recommandation CP-18-168, la Ville avait autorisé **temporairement** un propriétaire résidant sur la rue Bonin à stationner une remorque avec camion sur le terrain de la municipalité situé sur ladite rue Bonin dans la zone RC 105 (P) qui n'autorise pas les activités commerciales;

Considérant que ladite autorisation avait été accordée **conditionnellement à l'obligation** pour ledit propriétaire de se trouver dans les meilleurs délais possibles, un endroit pour entreposer son camion et sa remorque compte tenu que la zone RC-105 (P), où est située sa propriété, n'autorise pas les activités commerciales;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'Aviser le propriétaire de la rue Bonin que l'autorisation temporaire de stationnement sur le terrain de la municipalité soit levée au plus tard le 20 août 2019, et d'inviter ledit propriétaire à se trouver un endroit approprié pour son véhicule commercial.

RECOMMANDATION CP-19-106

Interdiction de stationnement hivernal sur les rues municipales durant la nuit

Considérant que les membres du Conseil municipal ont discuté de la problématique d'interdiction de stationnement sur les rues de la municipalité en période hivernale pour certains citoyens qui ont des espaces de stationnement restreint sur leur propriété et/ou logement;

Considérant que ladite interdiction a pour but de permettre le déblaiement adéquat de la neige sur les rues;

Considérant que la solution appliquée à la Ville de Sorel-Tracy autorisant le stationnement hivernal dans les rues ne serait pas adéquat à Saint-Joseph-de-Sorel compte tenu de la largeur restreinte des rues;

Considérant que l'aménagement d'espaces de stationnement des terrains municipaux, (Hôtel de Ville, aréna, etc.), et l'utilisation de certaines portions de rues pourraient faire l'objet d'études diverses visant à établir des orientations s'appliquant au stationnement hivernal de nuit;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE porter à l'étude une réflexion concernant des orientations qui pourraient s'appliquer à l'établissement d'une politique de stationnement hivernal.

ARÉNA

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna ainsi que des diverses correspondances.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-19-107

13e Édition du Tournoi de golf 2019 de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et son Club Lions Commanditaires

Considérant que le tournoi de golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est organisé en partenariat avec le Club Lions Saint-Joseph-de-Sorel au profit d'Halte Soleil et d'autres organismes (Fondation de l'Hôtel Dieu et Relais pour la Vie);

Considérant qu'il y a lieu d'établir certains paramètres et responsabilités afin d'éviter des confusions et/ou débordement;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE nommer monsieur George Bonneville, président du Club Lions de Saint-Joseph-de-Sorel, comme responsable de la recherche de commanditaires;

D'Organiser le plus tôt possible et, à la même date, une remise conjointe des profits aux organismes bénéficiaires.

RECOMMANDATION CP-19-108

Dossier

Caméra de surveillance

Considérant que la firme Desmarais Protection Électronique a déposé des soumissions pour faire l'installation de caméras de surveillance dans les parcs et stationnements de la Ville;

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent procéder par étape;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'octroyer à la firme Desmarais Protection Électronique le contrat pour l'installation de caméras de surveillance au parc Charlemagne Péloquin et Centre Récréatif Aussant ainsi qu'au parc Olivar Gravel au montant soumis de 19 137,58 \$ (taxes incluses) le tout financé à même le surplus accumulé.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-19-109

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
Tournoi de golf Beauchemin - Fleury - Beauvillier : **330,00 \$**
- Chevaliers de Colomb de Sorel-Tracy - Conseil 2914
Tournoi de golf : **80,00 \$**
- Voir Grand pour nos petits - Local aux Familles
Quille-o-Thon: **40,00 \$**
- Villes et Villages en Santé - 12e rencontre: **deux représentants**
- Halte Soleil Inc. - Invitation dîner portes ouvertes: **168,00 \$**

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-19-110

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- CJSO - Chronique "Bienvenue Chez Nous": **55,00 \$ par mois**
- Réseau québécois de Villes et Villages en santé :
Adhésion 2019: **63,00 \$**
- Biophare - 17^e Édition "Abécédaires": **10,00 \$ par élève**
- Fondation Institut de cardiologie de Montréal
Don pour le cœur: **200,00 \$**
- Groupe l'Entraide L'Arrêt-Court Sorel-Tracy
Souper bénéfice : **100,00 \$ don**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-19-111

Borne de recharge électrique
Projet régional - MRC Pierre-De Saurel
Subvention

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'Informar la MRC de Pierre-De Saurel que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire participer à l'installation de deux (2) bornes de recharges électriques dans le cadre de son projet régional et bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 15 000 \$.

RECOMMANDATION CP-19-112

Vente de garage

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy modifiera son règlement de vente de garage en 2020 pour permettre leur tenue sur son territoire les deux (2) dernières fins de semaine de mai ainsi que la première fin de semaine de juin;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire harmoniser son règlement de vente de garage pour 2020;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel harmonise sa politique de vente de garage avec le règlement de la Ville de Sorel-Tracy, pour l'année 2020, afin de tenir des ventes de garage les deux (2) dernières fin de semaine de mai ainsi que la première fin de semaine de juin.

RECOMMANDATION CP-19-113

Gala du mérite économique
Prix "Grand bâtisseur"

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'Adresser de sincères félicitations à Madame Fabienne Desroches, qui a été honorée du prix "Grand bâtisseur" dans le cadre du Gala du mérite Économique 2019 ainsi que pour l'ensemble de son implication au sein de notre communauté.

D'Adresser une bonne retraite après quinze (15) ans à la direction du Cégep de Sorel-Tracy.

RECOMMANDATION CP-19-114

Défi Concours québécois en entrepreneuriat
Oseentreprendre - Lauréats locaux

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'Adresser des félicitations à la direction, aux personnels ainsi qu'aux élèves de l'École Martel pour l'obtention d'un Lauréat Local pour "le Journal Web Martel" dans le cadre du concours québécois en entrepreneuriat Défi Oseentreprendre.

RECOMMANDATION CP-19-115

Table en sécurité alimentaire PDS Circuit de Frigo Touski Réfrigérateur communautaire

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a été sollicitée afin d'offrir un réfrigérateur communautaire dans le cadre du projet "Frigo Touski", qui permet le don et la récupération d'aliments pouvant être d'un grand secours pour de nombreuses personnes;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise la Table en sécurité alimentaire de Pierre-De Saurel afin d'obtenir un réfrigérateur communautaire dans la Ville.

D'Informers l'organisme que la Ville désire faire une tentative et se réserve le droit de mettre fin à l'expérience.

RECOMMANDATION CP-19-116

Semaine québécoise des personnes handicapées Proclamation

Considérant que la Semaine québécoise des personnes handicapées est de retour pour une 23^e édition;

Considérant que cette semaine a lieu du 1^{er} au 7 juin 2019, sous le thème « Ensemble, bâtissons une société plus inclusive »;

Considérant que cette activité vise à sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société et à faire connaître la réalité vécue par les personnes handicapées, de manière à favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale;

Considérant que lors de cette semaine les Québécoises et les Québécois sont invités à poser un geste simple pour réduire les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées;

Considérant que les personnes handicapées peuvent s'intégrer pleinement dans la société et que collectivement nous pouvons faire la différence pour faciliter leur intégration;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel déclare la semaine du 1^{er} au 7 juin 2019, Semaine québécoise des personnes handicapées, et s'engage à cette fin à la souligner annuellement.

RECOMMANDATION CP-19-117

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

Considérant que le ministère de la Santé et des Services sociaux, par le biais du Secrétariat aux aînés, offre le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

Considérant que le Programme de soutien à la démarche MADA prévoit également un soutien technique sous la forme d'un accompagnement donné par le Carrefour action municipale et famille;

Considérant que l'adaptation des municipalités au vieillissement de la population constitue toujours un enjeu important pour l'avenir de nos communautés;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel reconnaît l'importance de l'apport des aînés dans la communauté et qu'en ce sens la Municipalité désire encourager une participation active de ses aînés;

Considérant que le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a convenu de déposer une demande de soutien financier au ministère de la Santé et des Services sociaux et de mandater le comité régional de la famille et des aînés afin d'assurer la coordination de la démarche MADA sur son territoire;

Considérant que le Programme de soutien à la démarche MADA offre l'opportunité de réaliser la révision des politiques et de leur plan d'action en faveur des aînés;

Considérant que la reconnaissance MADA de la MRC de Pierre-De Saurel et des municipalités qui la composent prendra fin en décembre 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel autorise la MRC de Pierre-De Saurel à présenter une demande de soutien financier auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la MRC de Pierre-De Saurel de coordonner, par l'intermédiaire du comité régional de la famille et des aînés, les travaux de la démarche MADA pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel nomme Mme la Conseillère Mélanie Gladu, responsable du dossier des aînés pour la Ville.

RECOMMANDATION CP-19-118

Centre Animalier Pierre-De Saurel Rencontre

Considérant que la directrice générale est présentement en congé de maladie, et ce, jusqu'au 31 mai 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE demander une rencontre avec la directrice générale du Centre Animalier Pierre-De Saurel au retour de son congé de maladie qui devrait se terminer le 31 mai 2019.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-19-119

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.